

Concevoir, animer et évaluer une action de formation

Version 2026

Prérequis

- ✓ Disposer d'un domaine d'expertise.
- ✓ Avoir un projet d'action de formation dans le cadre de son activité professionnelle.

Durée

35 heures :
26 h en e-learning
(asynchrone)
9 h en classe virtuelle
(synchrone)

Lieu

À distance, partout en France dont les DROM-COM, ou en présentiel au 16 rue Louis Pasteur, 29140 Rospenden

Tarif

1 590 € net de taxe par participant, frais d'examen inclus (prises en charge possibles)

Accessibilité

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité (Vanessa SEDAN : 07 69 94 23 27)

Public

Experts d'un métier qui maîtrisent un savoir-faire lié à ce métier et sont amenés à réaliser des actions de formation occasionnelles, en interne ou en externe, pour transmettre une part de leurs connaissances. Il s'agit d'une compétence complémentaire à leur métier.

Objectifs et compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- analyser le besoin en formation ;
- définir les objectifs pédagogiques à partir d'objectifs opérationnels en situation de travail ;
- concevoir les ressources pédagogiques (jeux, études de cas, guide d'animation, supports apprenants...) ;
- élaborer le déroulé pédagogique (programme de formation) ;
- animer la formation en transmettant dès le démarrage les informations nécessaires (cadre, règles, objectifs, déroulement des séquences...) ;
- adapter le déroulement en fonction des retours des apprenants, du contexte et des personnalités présentes ;
- analyser les résultats issus des modalités d'évaluation de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription via le formulaire dédié ou via Mon Compte Formation, suivie d'un entretien d'analyse des besoins et de vérification des prérequis.

Délai d'accès : démarrage au plus tôt **11 jours ouvrés** après la proposition d'inscription (CPF). Pour les autres financements : détail page suivante.

Certification visée

La formation prépare à la certification « Concevoir, animer et évaluer une action de formation », enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences sous le numéro RS6984 (décision du 18/12/2024) et détenue par Forentem.

francecompetences.fr/recherche/rs/6984

Modalités et délais d'accès

Version 2026

Les étapes de l'inscription

- Demande d'inscription (formulaire dédié ou Mon Compte Formation).
- Entretien d'analyse des besoins et de vérification des prérequis, à distance.
- Envoi du document contractuel adapté au financement (contrat, convention ou proposition de commande CPF), accompagné du programme, du règlement intérieur et des CGV.
- Démarrage après accord du financeur et expiration des délais légaux ci-dessous.

Délais selon votre mode de financement

Compte personnel de formation (CPF)

- Réponse de Personalis à votre demande sous **2 jours ouvrés** (jusqu'à 30 jours ouvrés si l'examen des prérequis le nécessite).
- Vous disposez de **4 jours ouvrés** pour valider la proposition.
- **11 jours ouvrés minimum** entre l'envoi de la proposition et le début de la formation.
- Rétractation possible pendant **14 jours ouvrés** après votre validation, jusqu'au premier jour de formation.
- Annulation sans pénalité plus de 7 jours ouvrés avant l'entrée en formation.
- Participation forfaitaire obligatoire de **150 €** à votre charge, sauf exonération (demandeurs d'emploi, abondement employeur...). Elle ne peut pas être prise en charge par l'organisme de formation.
- Pour une certification du Répertoire spécifique, le CPF finance **1 500 € maximum** ; le complément peut être pris en charge par votre employeur, un OPCO, France Travail ou par vous-même.

CGU Mon Compte Formation (Caisse des Dépôts) · décrets n° 2026-127 du 24 février 2026 et n° 2026-234 du 30 mars 2026

Financement personnel

- Contrat de formation signé avant l'inscription définitive et tout règlement.
- Délai de rétractation de **10 jours** à compter de la signature, porté à **14 jours** lorsque le contrat est conclu à distance.
- Aucune somme exigée avant la fin du délai de rétractation ; ensuite, acompte de **30 % maximum**, le solde étant échelonné au fil de la formation.
- En cas de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues.

Code du travail, art. L6353-3 à L6353-7 · Code de la consommation, art. L221-18

Employeur ou OPCO

- Convention de formation signée entre Personalis et l'employeur avant le démarrage.
- En cas de prise en charge OPCO, la demande doit être déposée par l'employeur et acceptée avant l'entrée en formation (délais propres à chaque OPCO).

Code du travail, art. L6353-1 et L6353-2

France Travail (AIF)

- Devis établi par Personalis et déposé sur Kairos.
- Entrée en formation uniquement après validation de la demande par votre conseiller France Travail.

Médiation de la consommation : les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève Personalis figurent dans nos conditions générales de vente.

Concevoir, animer et évaluer une action de formation

Version 2026

Modalités pédagogiques

Formation à distance combinant :

- e-learning (asynchrone) ;
- classes virtuelles (synchrone, 9 h) ;
- activités pratiques, études de cas et mises en situation.

Travail personnel encadré autour d'un projet fil rouge permettant la production d'un dossier professionnel.

Les temps synchrones sont positionnés sur les étapes clés du parcours (analyse du besoin, méthodes pédagogiques, construction du programme et évaluation) afin de sécuriser la progression des apprenants et la qualité des livrables attendus.

Modalités d'assistance technique

- Classes virtuelles réalisées sur Google Meet
- Accès à la plateforme e-learning Keyro pour les contenus asynchrones

Assistance technique et pédagogique joignable par courriel (contact@personalis.fr) ou par téléphone (**07 69 94 23 27**). Délai de réponse : **24 h maximum**.

Moyens d'encadrement

La formation est assurée par Vanessa SEDAN, dirigeante de Personalis, formatrice, ingénieure pédagogique et consultante spécialisée dans la démarche qualité des organismes de formation.

Déroulé de la formation

Module	Contenu
Module 0 – Onboarding (non certifiant – 1 h en classe virtuelle)	<ul style="list-style-type: none">✓ Présentation du parcours et des attendus✓ Présentation de la certification✓ Cadrage du projet fil rouge✓ Organisation du travail et des livrables
Module 1 – Analyser le besoin en formation (C1)	<ul style="list-style-type: none">✓ Analyse d’une demande explicite et implicite✓ Identification des enjeux et contraintes (organisationnelles, logistiques, temporelles)✓ Analyse du public cible (niveau, attentes, situations professionnelles, handicap)✓ Formalisation du besoin et des objectifs opérationnels✓ Études de cas et application au projet professionnel✓ Utilisation de l’IA pour générer des questions d’analyse et structurer la réflexion (avec validation critique)
Module 2 – Définir les objectifs pédagogiques (C2)	<ul style="list-style-type: none">✓ Différence objectifs opérationnels / pédagogiques✓ Méthodologie de rédaction (verbe d’action, conditions, critères)✓ Introduction à la taxonomie de Bloom (approche opérationnelle)✓ Déclinaison en sous-objectifs✓ Définition d’indicateurs de performance✓ Exercices pratiques et application au projet✓ Utilisation de l’IA pour générer et améliorer la formulation des objectifs pédagogiques
Module 3 – Concevoir les ressources pédagogiques (C3)	<ul style="list-style-type: none">✓ Typologie des méthodes pédagogiques (active, démonstrative...)✓ Choix des outils pédagogiques (cas pratiques, mises en situation, quiz)✓ Adaptation au présentiel et au distanciel✓ Accessibilité et inclusion✓ Cohérence objectifs / méthodes✓ Application au projet professionnel✓ Utilisation de l’IA pour générer des activités pédagogiques et des supports (ex. : Gamma)✓ Analyse critique des propositions générées

Déroulé de la formation

Module	Contenu
Module 4 – Élaborer le déroulé pédagogique (C4)	<ul style="list-style-type: none">✓ Structure d'un programme de formation✓ Découpage en modules et séquences✓ Logique de progression pédagogique✓ Élaboration du déroulé pédagogique✓ Articulation objectifs / contenus / activités✓ Application au projet✓ Utilisation de l'IA pour générer une trame de programme et structurer un déroulé✓ Vérification de la cohérence pédagogique
Module 5 – Animer une formation (C5)	<ul style="list-style-type: none">✓ Structuration du démarrage de formation✓ Posture du formateur (écoute active, questionnement)✓ Techniques d'animation et gestion de groupe✓ Dynamique de groupe✓ Préparation d'une séquence✓ Utilisation de l'IA pour générer des scripts d'animation et des questions pédagogiques
Module 6 – Adapter le déroulement de la formation (C6)	<ul style="list-style-type: none">✓ Typologie des comportements en formation✓ Techniques de gestion des situations difficiles✓ Postures pédagogiques (directivité, lâcher-prise)✓ Cas pratiques
Module 7 – Évaluer et améliorer la formation (C7)	<ul style="list-style-type: none">✓ Typologie des évaluations (diagnostique, formative, sommative)✓ Outils d'évaluation (QCM, cas pratiques, mises en situation)✓ Mesure de satisfaction✓ Analyse des résultats✓ Actions d'amélioration✓ Utilisation de l'IA pour générer des QCM, études de cas et grilles d'évaluation

Évaluation & validation

Évaluations formatives

Le suivi de la progression pédagogique est assuré par :

- des quiz à l'issue des modules ;
- des exercices pratiques ;
- des travaux d'application ;
- des points de passage réguliers.

Évaluations certificatives

Évaluation 1 : projet professionnel portant sur la conception d'une action de formation et de son système d'évaluation, donnant lieu à une soutenance orale.

Évaluation 2 : mise en situation professionnelle portant sur l'animation d'un module de formation, sous forme de jeu de rôle.

Suivi et sanction de la formation

- Validation de chaque module e-learning : quiz de fin de module horodaté et travail d'application remis, corrigé par la formatrice
- État de progression issu de la plateforme Keyro (statut « terminé » de chaque module et pourcentage d'avancement), archivé dans le dossier du stagiaire
- Tableau de suivi individuel (module, durée moyenne indiquée, date de validation, résultat, livrable)
- Émargement de chaque classe virtuelle par le stagiaire et la formatrice
- Traçabilité des échanges d'assistance (courriel, téléphone)
- Certificat de réalisation en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation
- Certificat délivré par le certificateur en cas de réussite aux épreuves

Situation de handicap

Le référent handicap prend en compte, dès l'inscription, la situation de handicap du candidat si elle est mentionnée. Un entretien lui est proposé afin d'envisager les aménagements de la formation et des épreuves.